



## Compte-rendu Assemblée générale du 13 octobre 2022

Conformément à l'ordre du jour diffusé le 10 octobre, l'AG de la section randonnée pédestre s'est tenue sous la paillote de l'ASPTT le jeudi 13 octobre à 17h00 pour faire le bilan de la saison 2021-2022 et présenter les randonnées prévues pour les prochains mois.

La réunion a rassemblé 28 personnes (quorum atteint) dont quelques nouveaux adhérents inscrits en début d'année 2022. A l'issue de l'AG, un moment convivial de partage en formule auberge espagnole a permis de prolonger les échanges.

Comme l'an dernier, des bons d'achat de partenariat avec DECATHLON ont été distribués.

### 1 – Rapport moral et financier

#### Rapport moral

La présidente a accueilli et remercié les participants, la secrétaire et les organisateurs/accompagnateurs et a excusé certains absents pour cause de COVID. La saison 2021-2022 s'est déroulée de façon satisfaisante et les rendez-vous de convivialité ont pu rassembler en nombre les adhérents de la section.

Le séjour prévu au Maroc au printemps a malheureusement dû être annulé à cause du COVID.

- Les 2 minibus sont désormais utilisables : il reste cependant à résoudre le problème de la ceinture sur la place centrale à l'arrière (première banquette). Les investigations se poursuivent pour lever ce point de sécurité qui limite légalement à 8 le nombre de personnes à bord. Il a été suggéré de rechercher auprès des casses si la pièce à changer n'est pas disponible en concession.

Nota : Depuis l'AG, la ceinture a été commandée et la réparation ne devrait pas tarder.

- Sur les cotisations, rappel sur le montant annuel qui s'élève cette année à 62€ (40€ pour la section + 22€ assurance Premium). La réduction de 25% aux habitants de Canohès ne s'applique qu'à partir de 100 €. Les cotisations permettent de satisfaire les besoins de la section en matériel ou en prestations, s'agissant notamment de la maintenance et du soutien du site informatique.

Le site informatique remanié l'an passé constitue le moyen privilégié d'informations des adhérents même si des rappels par mail sont envoyés par le secrétariat pour les sorties.

### Rapport financier

Les comptes de la section (exercice 2021-2022) ont été présentés

Solde 31/08/2022 : +126,81€ (pour mémoire +262,74€ en 09/2021)

- Recettes : Inscriptions ASPTT (1142€) et FFR (358€) et versement ASPTT (600€).
- Dépenses : Contribution aux repas de la section randonnée (191€). Assistance du site informatique (320€). Frais bancaires (66,90€).

### Rapport d'activités

S'agissant du programme, sur les 74 sorties programmées (39 le dimanche, 35 le jeudi), 63 sorties ont été réalisées – 11 sorties ont été annulées principalement pour cause météorologique. En moyenne, 14 adhérents ont participé aux sorties.

Les sorties festives programmées tout au long de la saison ont rencontré un franc succès (repas de Noël en décembre, huîtres Leucate en juin et grillade de fin de saison début juillet). Un séjour d'une semaine au VISIO a été réalisé en septembre 2021.

Quelques 7693 kms ont été parcourus avec les bus, minimisant d'autant l'utilisation des véhicules personnels. Au titre de l'utilisation des minibus, 1538€ ont été reversés à l'ASPTT.

### **2 - Renouvellement des inscriptions :**

Le renouvellement des inscriptions, avec questionnaire de santé, a été fait sur place. Les inscriptions des adhérents non encore inscrits seront à faire auprès de l'ASPTT.

### **3 - Présentation du programme**

Si la saison 2022-2023 a d'ores et déjà débuté depuis la mi-septembre, la suite de la première partie du programme annuel des randonnées a été présentée pour couvrir la période octobre-février.

Ce programme « semestriel » sera transmis par mail aux adhérents sous format d'un tableau. Le site informatique sera renseigné pour préciser et donner toute information utile.

La deuxième partie du programme (mars-juillet) fera quant à elle l'objet d'une réunion courant janvier 2023.

A l'horizon de la fin de l'année, la traditionnelle sortie Huitres de Leucate serait programmée le 8 décembre et le repas de Noël le 18 décembre. Compte tenu de l'absence de certains membres du bureau à cette date, les bonnes volontés sont les bienvenues pour organiser ce rassemblement. Pour le choix du lieu et du restaurant, Robert propose le « Cortal de las Vivas » à Fitou : Mohamed et Alain proposent d'organiser la petite randonnée associée.

Un séjour Raquettes du 20 au 22 janvier 2023 est organisée à Matemale par ASPTT Occitanie. La date de la sortie raquettes de la section sera programmée ultérieurement.

NOTA IMPORTANT : il est rappelé que les participants doivent impérativement s'inscrire avec un préavis suffisant auprès des organisateurs (deux en général) en charge de la sortie. Leurs coordonnées sont précisées pour chaque randonnée sur le site. La connaissance exacte du nombre de participants conditionne en effet l'organisation générale et la logistique de la sortie.

#### **4 - Questions diverses**

##### Programmation des séjours.

Une proposition a été faite par Robert pour associer davantage les adhérents au choix des destinations (appel à des propositions) et à la préparation logistique des séjours (en mode équipe projet à 3). Cela se ferait idéalement en amont de l'AG.

Au cours des échanges, trois destinations, deux en Espagne (Encantats ou Ordesa/Mont perdu) et la Corse ont été discutées et ont recueilli un accueil favorable. Il reste à déterminer les adhérents disposés à faire partie de l'équipe projet (mini commission) pour une ou deux destinations (Encantats et Corse par exemple). Le travail des commissions sera présenté au bureau et les adhérents seront consultés, avec suffisamment de préavis et d'informations (période, durée, programme des sorties, fourchette de prix) pour pouvoir se positionner.

Il a été rappelé par la Présidente que pour la saison en cours, le séjour au Maroc annulé au dernier moment pour cause COVID sera logiquement proposé à nouveau. La suite du séjour Mercantour a lui aussi été évoqué.

Par ailleurs, la plupart des séjours en montagne en Europe doivent généralement être programmés fin juin/début juillet ou mi-septembre pour des raisons météorologiques et d'accès au refuge.

##### Statut et protection de l'organisateur

Comme suite à une demande de clarification du statut et de la protection des participants et notamment des organisateurs lors des sorties, la présidente a demandé et obtenu qu'un responsable de l'ASPTT Occitanie vienne à Canohès pour une réunion d'information sur la couverture juridique assurée par l'ASPTT. La date de cette réunion attendue sera communiquée dès qu'elle sera connue.

##### Formation à l'utilisation du GPS

La section dispose de 2 GPS. Alain propose d'initier les organisateurs de randonnées à l'utilisation du GPS sous forme de séances d'initiation à l'ASPTT.

#### **5 - Dissolution du bureau et constitution du nouveau bureau**

Après le retrait du bureau de Michel Pontié, Geneviève Sanson rejoint les 7 autres membres du bureau qui se représentent. Le nouveau bureau procédera prochainement à l'élection de la présidence de la section. Il échangera aussi sur les propositions faites lors de l'AG pour faire évoluer le fonctionnement de la section.